



N°1 – PREMIER TRIMESTRE 2010

ACTUALITES

Page 2

Le concours d'entrée : une chance donnée aux élèves venus d'ailleurs – *Y. DHIEDHOU*

VIE DES CLUBS

Page 3

Des espaces de rencontres et d'échanges – *Ousmane Kane*

ZOOM SUR

Page 4

Le foyer : un cadre d'apprentissage de la démocratie – *Papa Mamadou SY*

VOTRE SANTE

Page 4 - 5

Les Orphelins du SIDA : un devoir de solidarité – *Moustapha DEMBA*

PORTRAIT

Page 5

SERIGNE SONHIBOU NIANG, alias KP10, élève et rappeur – *Aida Bâ*

A VOS PLUMES

Page 6

Poème : Hommage à Léopold Sedar Senghor – *Gallo DIENG*

LE SAVIEZ-VOUS

Page 7 - 9

La Division du Contrôle Médical et Scolaire (DCMS) / L'Office du BAC

ACTUALITES

LE CONCOURS D'ENTRÉE : UNE CHANCE DONNÉE AUX ÉLÈVES VENUS D'AILLEURS.



Depuis longtemps, le Lycée LAPI des Parcelles Assainies organise des concours d'entrée pour les élèves qui viennent d'autres établissements publics ou écoles privées. Cependant certains candidats de cette année disent que « le concours présente des difficultés au niveau des sujets de Français ». Mais Mr Idy BALDE, l'un des responsables du concours, précise que tel n'est pas le cas. Chaque année, le lycée des Parcelles Assainies organise des concours d'entrée ou examens de passage après l'ouverture des classes, pour tester le niveau des élèves qui viennent d'autres écoles, avant que l'école ne les accepte dans ses classes.

M MBAYE, le Proviseur de LPAI offre ainsi une chance aux élèves qui se trouvent dans les écoles privées et qui souhaitent étudier dans le public, d'avoir cette opportunité de le faire dans l'établissement dont il assure la responsabilité et la bonne conduite de ses élèves. Pour y participer, il faut présenter deux photos d'identité, un extrait et 1000 FCFA ; mais il faut noter qu'il faut que l'élève ait la moyenne, attestée par son bulletin de 2nd semestre.

Mr Idy BALDE nous dit à ce propos : « l'élève doit au moins se présenter avec une moyenne au dessus de 11,50 mais on aurait bien voulu prendre des moyennes de 12 et plus ». Donc on peut dire que tout élève qui voudra faire le concours doit présenter de bonnes notes.. Les matières comme le français, l'anglais et les mathématiques sont choisies par les professeurs nous affirme Mr Idy Baldé qui trouve les sujets proposés cette année abordables.

Une candidate qui préfère garder l'anonymat : « les sujets étaient difficiles car moi qui le surréalisme et le symbolisme a été mon dernier chapitre en français, mais on nous a proposé un sujet sur ces thèmes ».

Si certains candidats disent que c'est difficile, Mr Idy BALDE affirme le contraire : « les sujets de français c'était des sujets de culture générale ».

En tout cas la balle est déjà partie comme aiment le dire les candidats à qui on a parlé.

Ces concours sont utiles dans les lycées dans le cas où ils permettent de savoir le niveau des élèves venus d'ailleurs et qui ont ainsi la chance d'y être inscrits. Maty Kane qui vient d'une école privée EUREKA PLUS nous confie à ce propos : « c'est une bonne initiative de faire ce concours parce que vous ne pouvez pas recevoir des élèves qui vous viennent d'autres établissements sans évaluer leur niveau ».

Avec tous ces témoignages nous pouvons en déduire que le concours reste un moyen de tester et d'évaluer les élèves et de choisir les meilleurs parmi ceux qui chaque année viennent en masse solliciter leur admission à LPA.

Par YOUSSEUF DHIEDHOU

VIE DES CLUBS

DES ESPACES DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES



English Club, OSIWA, EVF, Sport et Santé, CLAP etc. On peut en dénombrer plusieurs autres. Ces clubs apportent une singularité à la vie lycéenne car ils procurent aux élèves la joie de vivre, des cadres de rencontres, de découvertes et d'échanges entre élèves de différentes classes.

C'est pendant l'année scolaire 2006-2007 que le lycée des Parcelles Assainies a vu combler en son sein un vide en matière d'entraide, de solidarité et de sensibilisation par rapport au VIH. Le Club OSIWA est le club le plus récent du lycée, mais en même temps ce club a bouleversé de façon très positive la mentalité des élèves. Il a permis le dépistage de nombreux élèves, la sensibilisation dans toutes les classes et même dans certains quartiers de la banlieue. Mais aussi des activités, d'éducation par le divertissement avec un concert géant animé par Carlou D.

Voilà quelques exemples qui illustrent les objectifs de ce club, à savoir la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des PVVIH, la lutte pour leurs droits ainsi qu'une

sensibilisation massive pour éradiquer ce fléau du VIH/SIDA et le bouter hors de nos frontières.

Pour avoir un lycée dynamique il faut des clubs dynamiques. Le club EVF (Education à la vie sociale) vient renforcer cette idée. Comme son nom l'indique EVF agit de manière complémentaire avec la vie familiale.

Grâce à deux professeurs du lycée que sont Mr Faye et Mr Mbaye les élèves peuvent discuter librement de leurs problèmes familiaux, aborder des sujets tabous comme la sexualité. Le club EVF est jumelé au club OSIWA, au CEM 19. Il est financé par le GEEP et a doté en premier le lycée d'une télévision et de la connexion Internet.

« Welcome to LPA » ! Hé oui il s'agit bel et bien d'English Club. Celui-ci est incontournable à travers son esprit de famille, English Club est un réceptacle des anglophiles. Il leur permet ainsi à travers des échanges d'améliorer leur niveau en anglais. Ses membres apprennent à se débarrasser de leur timidité par le biais des échanges. English Club du lycée des P.A est jumelé avec celui du lycée Malick Sy de Thiès. Celui-ci est l'initiateur des clubs anglais du Sénégal et de la Gambie.

« When there is a will, there is always a way » (quand il y a la volonté, il y aura toujours l'espoir). A bientôt!

Par OUSMANE KANE TL2 LPA

ZOOM SUR

LE FOYER : UN CADRE D'APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE



Espace de rencontres et d'échanges pour les élèves, le Foyer socio-éducatif du lycée, est géré et animé par les élèves. Son bureau est formé comme suit: chaque classe envoie un délégué. Ces derniers procèdent à l'élection du bureau et élisent le président et le vice président. Ils peuvent être membres du bureau s'ils le souhaitent. L'élection se fait démocratiquement.

SANTE

LES ORPHELINS DU SIDA: UN DEVOIR DE SOLIDARITE

Toutes les 11 secondes, le sida tue un papa ou une maman. Les orphelins du sida sont ces enfants traumatisés par la mort de leurs parents, stigmatisés par la maladie qui les a touchés. Ils sont aujourd'hui plus de 12 millions et leur nombre ne cesse d'accroître.

L'Afrique, en particulier l'Afrique subsaharienne, est le plus vulnérable, car huit enfants sur dix dans le monde ayant perdu leurs parents du fait du Sida, y vivent.

Une journée d'ouverture est organisée et une semaine culturelle qui demande beaucoup de temps et de détermination de la part des membres.

Tout est difficile, le président nous dit ceci "le foyer est très difficile à diriger car il faut essayer d'avoir l'accord de tous les membres, les écouter d'abord et ensuite en tirer les bonnes idées. Parfois il faut gérer les humeurs de certains et c'est parfois très dur de discuter entre adolescents Les démarches pour le sponsoring des activités sont très difficiles car il faut envoyer les lettres de demandes trois mois avant la date et parfois les sponsors potentiels ont tendance à les refuser. Certains artistes sollicités pour l'animation de spectacles demandent des sommes très élevées et c'est encore difficile car on doit choisir des artistes qui sont très demandés par les élèves et c'est dur de les avoir tous".

Malgré tout, c'est assez motivant d'avoir la confiance de ses camarades et de participer à la bonne marche du foyer au profit de tous.

Par Papa Mamadou SY

L'épidémie du sida contribue à la paupérisation de nombreuses collectivités étant donné qu'il revient aux familles élargies, voire grands-parents, aux maigres ressources déjà mises à rude épreuve, de s'occuper de la majorité des enfants orphelins.

Souvent, faute d'un véritable filet de sécurité, de nombreux orphelins, qui souffrent d'une santé précaire, de traumatismes et de troubles psychologiques, se retrouveront dans la rue et seront de ce fait plus vulnérables aux sévices et à l'exploitation.

D'aucuns estiment que le nombre total d'orphelins du Sida pourrait atteindre 25 millions d'ici 2010 ; il faudrait donc que ce problème soit au centre des préoccupations

de tous les gouvernements, du grand public, des médias pour pouvoir juguler ce fléau.

Face à ce défi, loger, alimenter, éduquer et procurer de l'affection à ces enfants est un devoir moral, mais aussi un élément essentiel à intégrer dans les stratégies de développement de l'Afrique.

Par MOUSTAPHA DEMBA

PORTRAIT

SERIGNE SONHIBOU NIANG, ALIAS KP10 – ÉLÈVE ET RAPPEUR



KP 10, de son vrai nom Serigne Sonhibou Niang, est né le 22 Janvier 1989 à Pikine, au cœur de la banlieue où il passé son enfance. Descendant d'une famille noble, Serigne est fils d'un « prince » du nom de Gora Niang, fils d'un Damel de son époque et d'une mère originaire du Cayor, répondant au nom de Ngoné Seck.

Il fut inscrit à l'école coranique de son quartier, à l'âge de trois ans, avant d'intégrer l'école élémentaire Colobane Lansard, située à Pikine. KP10 entre au CEM Fadilou Diop, après avoir réussi au concours d'entrée en 6^{ème}. Quatre années plus tard, il obtient le BFEM ; ce qui lui a permis d'intégrer le Lycée Mixte Maurice Delafosse où il a fait sa

seconde avant de venir au Lycée des Parcelles Assainies sis à la Cité Fadia, plus proche de chez lui.

Aujourd'hui, en classe de Terminale L2E, Serigne se focalise sur ses études pour décrocher son BAC avec mention, et ambitionne de se spécialiser en anglais, pour confirmer qu'il est « a real english lover ». L'anglais, l'histoire, la géographie, la philosophie et le français sont ses matières dominantes. Il se débrouille aussi en Maths et PC.

Sonhibou est dynamique car non seulement il aime le sport mais il est membre de tous les clubs du Lycée, notamment le foyer.

Serigne adore le foot, mais cela ne l'empêche pas de s'intéresser au rap qui est une source de motivation pour lui. Il s'imagine dès à présent capitaine du rap Galséne d'où son pseudo K10. KP 10 écrit des textes très riches aussi bien en wolof, en français qu'en anglais. Le jeune rappeur tire son inspiration de l'attitude des gens qui l'entourent et de leur quotidien, y compris son propre vécu.

L'exemple de KP10 prouve bien qu'on peut cumuler les études et la musique et tirer son épingle du jeu.

Par AIDA BA, TLI

A VOS PLUMES

POEME

HOMMAGE À LÉOPOLD SEDAR SENGHOR

Lion de Joal, premier africain qui a réussi le difficile concours de l'agrégation,
Défenseur à la fois de l'Enracinement dans la culture traditionnelle et de l'Ouverture vers les autres pays
Polyglotte, aspirant à une « civilisation de l'universel », mais tu es
Opposant à l'asservissement et à l'assimilation
Lutteur acharné pour la défense des valeurs surtout l'esprit de la civilisation négro-africaine
Docteur de la négritude, tu es aussi
Sérère qui signifie chez les Egyptiens celui qui trace les chemins
Elu prince en poésie en 1977 décerné par l'association littéraire française, tu as
Dédié la majorité de tes poèmes
Aux femmes noires qui représentent pour toi l'Afrique noire
Roi dans ton royaume d'enfance qui est un havre de paix
Sang et émotion nègre sont exprimés dans tes poèmes par des versets
Et ces versets te permettent d'insérer le rythme
Négro-africain
Garant de l'éloge de l'Afrique, tu es
Honoré par la fierté des Africains
On ne te présente plus dans l'histoire de l'Afrique
Reconnu comme le père des poètes Sénégalais

Par GALLO DIENG

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA CANDIDATURE AU BACCALAUREAT

Le Baccalauréat Sénégalais est régi par le décret 95-947 du 18 octobre 1995 modifié, par le décret n°2000-586 du 20 Juillet 2000 et complété par le décret n°2002-330 du 3 Avril 2002 portant organisation du Baccalauréat.

A. INSCRIPTIONS

Tout candidat au baccalauréat doit fournir lors de son inscription les pièces suivantes :

- ▶ Un extrait de naissance conforme à la pièce d'état civil fourni lors de son inscription à l'examen du CFEE. Les jugements supplétifs établis après l'Entrée en 6^{ème} ne sont pas admis.
- ▶ Le reçu du règlement des droits d'inscription d'un montant de 5000 F (règlement effectué auprès de la caisse agréé par l'Office du Baccalauréat)
- ▶ La photocopie légalisée du BFEM datant de 3 ans au moins lors de l'inscription pour les **candidats individuels** se présentant pour la première fois.
- ▶ La photocopie légalisée du relevé de notes pour tout candidat se présentant au moins pour la deuxième fois.
- ▶ Une vignette de 300 F délivrée par l'Office du Baccalauréat pour octroi de tout dossier d'inscription.
- ▶ Le registre des inscriptions au baccalauréat est ouvert vers le 05 novembre et impérativement clos vers le 05 janvier.

B. CONVOCATION

Le dossier déposé, le candidat doit prendre contact avec son établissement, sa structure d'encadrement (CROSP- ACAPES) ou l'Office du Baccalauréat à partir du 1^{er} juin pour prendre connaissance de son centre d'Examen et du calendrier. Aucune convocation n'est transmise par la poste.

C. CHOIX DES SERIES

DIFFERENTES SERIES ET OPTIONS

L1 - OPTION 1a – LANGUES ET CIVILISATIONS ANCIENNES L1a

L1 - OPTION 1b - LANGUES ET CIVILISATIONS ANCIENNES L1b

L'1 - OPTION 2 - LANGUES ET CIVILISATIONS MODERNES L'1

L2 - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

LA - OPTION ARABE – LANGUES ET SCIENCES SOCIALES

S1 - MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

S2 - SCIENCES EXPERIMENTALES

S3 - SCIENCES ET TECHNIQUES

S4 - SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

S5 - SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU PRODUIT AGROALIMENTAIRE

T1 - FABRICATION MECANIQUE

T2 - ELECTROTECHNIQUE / ELECTRONIQUE

G - TECHNIQUES QUANTITATIVES D'ECONOMIE ET DE GESTION

F6 - CHIMIE

S1A - SCIENCES FONDAMENTALES – OPTION ARABE

S2A - SCIENCES APPLIQUEES – OPTION ARABE

D. LE SYSTEME DE L'EXAMEN

Le système de ce baccalauréat comprend une session unique normale à la fin de l'année scolaire ou de remplacement, pour cause de force majeure dûment constatée, au début du mois d'octobre

Le système est constitué de deux groupes d'épreuves :

- Le premier groupe comprenant des dominantes et des non dominantes est constitué soit :♣
- ▶ d'épreuves écrites uniquement L1a, L1b, L2, S1, S2
 - ▶ d'épreuves écrites et d'une épreuve orale (L1- option 2), c'est-à-dire L'1-LA-S1A-S2A-F6
 - ▶ d'épreuves écrites et pratiques (S3, T1, T2 et G)
 - ▶ d'épreuves d'Education Physique et Sportive obligatoire pour les candidats qui sont aptes.

A l'issue de ces épreuves, pour chacune des séries explicitées ci-dessus, les candidats ayant obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20 sont définitivement admis. Ceux qui ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20 mais au moins égale à 08/20 sont autorisés à subir les épreuves du second groupe comprenant deux dominantes et une non dominante, au choix du candidat.

Quant au second groupe toutes les épreuves seront présentées sous forme de contrôle écrit sauf pour la série F6 (2 dominantes à l'écrit et 1 non dominante à l'oral).

Les candidats qui à l'issue du premier groupe d'épreuves ont obtenu une moyenne au moins égale à 08/20 et inférieure à 10/20 sont autorisés à subir les épreuves du second groupe, ou vu des notes obtenues aux épreuves du premier groupe, ils font connaître les 03 matières (02 dominantes et 01 non dominante) sur lesquelles porteront leurs épreuves de contrôle du 2ème groupe. Les candidats font connaître leur choix la demi-journée qui suit la proclamation des résultats du 1er groupe.

E. LES EPREUVES FACULTATIVES

(À condition d'acquitter un droit supplémentaire de 500 F CFA par épreuve)

Les épreuves facultatives peuvent porter sur une ou deux disciplines.

L'une sera choisie dans les disciplines suivantes :

- ▶ Dessin (coefficient 1)
- ▶ Éducation musicale (coefficient 1)
- ▶ Couture (coefficient 1)

L'autre le sera parmi les langues vivantes ou anciennes figurant sur une liste fixée par arrêté, à condition que cette langue n'ait pas été retenue comme matière d'évaluation au premier groupe d'épreuves.

▶ Langue vivante ou ancienne (coefficient 1) (test écrit).

NB : Les points obtenus en sus de la moyenne interviennent pour l'obtention d'une mention autre que passable au 1er groupe ou pour l'admission définitive au cas où le candidat subirait le deuxième groupe.

www.officedubac.sn